

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5069>



Le congrès académique du SNES-FSU analyse la situation

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : samedi 26 mars 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Texte action adopté par le congrès académique du SNES-FSU les 17-18 mars 2016 Chalon sur Saône

Un an avant les prochaines élections présidentielles qui influencent déjà de manière importante la vie politique et sociale, le congrès académique du snes-fsu peut contribuer à faire un bilan des 4 années écoulées.

Dans bien des domaines, la politique menée par les gouvernements nommés par F. Hollande a déçu et à bien des égards s'est éloignée, de plus en plus au fil des mois, des engagements pris.

Ce choix a conduit à ne pas prendre appui sur la mobilisation des salariés et des citoyens pour mener de véritables réformes démocratiques, sociales, environnementales, mais bien au contraire à donner des gages aux plus riches, en cédant au chantage des forces capitalistes, en recherchant une relance économique qui ne peut pas venir. Il en est résulté une fracture qui s'est traduite par des élections intermédiaires perdues par le gouvernement, une abstention très importante, un éloignement des citoyens de leurs élus, une progression des idées de droite, une progression du Front National, etc.

La loi dite Travail est assez caractéristique de cette situation : élaborée dans le secret, présentée comme sans alternative possible, revenant sur des acquis sociaux acquis lors de nombreuses luttes syndicales, opposant certaines catégories de salariés (ceux qui sont dans l'emploi parce qu'ils seraient protégés, ceux qui en seraient privés parce que les premiers seraient protégés), menaçant d'un passage en force par le 49-3 faute de majorité parlementaire, considérant les opposants comme des réactionnaires, plébiscitée par la droite et le Medef, etc.

Face à l'arrivée de migrants fuyant la guerre et la faim, Président de la République et gouvernement ont développé des discours contradictoires. Les murs et les barbelés ne sont pas uniquement en Israël, au Mexique ou en Roumanie mais aussi en France à Calais. L'Union Européenne accorde des aides (près de 3 Mds d'euros) à la Turquie pour qu'elle reprenne ou garde les réfugiés à l'intérieur de ses frontières, laissant le premier ministre turc corseter la liberté d'expression, accroître la répression du peuple kurde.

Les lois sécuritaires se multiplient, la NSA à la française se met en place au détriment de la démocratie. Les récents événements ont été l'occasion de rappeler que l'arsenal policier et juridique existe mais que la politique anti terroriste manque aussi de moyens. Or les attentats servent désormais de prétexte à moins de démocratie.

Le congrès s'oppose à la constitutionnalisation de l'état d'urgence et de la déchéance de la nationalité, à la poursuite de l'état d'urgence, à l'adoption de lois qui diminuent les libertés, surveillent encore plus les citoyens, qui donnent du pouvoir à la police au détriment de la justice indépendante. Il demande la levée immédiate de l'état d'urgence.

La situation de crise a été mise à profit notamment par l'appel à l'unité nationale à des manoeuvres politiciennes qui consistent à détourner la population des vrais problèmes au profit de mesures démagogiques, à chercher à attirer des électeurs de centre droit dans la perspective d'une recomposition du paysage politique. Au lieu de politiques libérales et sécuritaires, c'est un discours et des mesures fortes en faveur d'un nouveau pacte social et de lutte contre les inégalités, c'est l'élaboration de nouvelles solidarités dont a besoin la société française, d'un service public d'éducation renforcé au service des jeunes.

Face à cette politique, le mécontentement grandit : il s'exprime selon deux directions antagonistes. La parole politique perd de son crédit entraînant un éloignement des citoyens des urnes et des élus face à l'impuissance publique. Les discours simplistes, attisant la haine, flattant les bas instincts, surfant sur les peurs bénéficient d'une audience accrue dans la société. Dans le même temps, le mouvement social peine à agréger les espoirs dans des perspectives de luttes et de progrès. La lutte pour défendre le code du travail est une étape charnière et le SNES doit y prendre toute sa place

Maltraités comme fonctionnaires, actifs ou retraités

Les fonctionnaires ont perdu 15% de leur pouvoir d'achat depuis 2000 ! Les enseignants, CPE, COP ont un salaire inférieur à la moyenne de ceux des pays de l'OCDE, ne permettant pas de combattre la crise de recrutement. Les

gouvernements Ayrault et Valls ont ainsi mené la même politique que les gouvernements Fillon depuis 2010. L'augmentation de 1,2% étalée sur 1 an est donc très insuffisante, son coût pour le budget de l'Etat est de 2 milliards. Dans le même temps plus de 40 milliards sont donnés à certaines entreprises dans le cadre du « pacte de responsabilité », les revenus des milliardaires explosent, 56 milliards ont été versés aux actionnaires du CAC 40 en 2014, etc.

Nos métiers doivent connaître une revalorisation passant par un avancement plus rapide au rythme le plus favorable et des indices de début de carrière et terminaux plus élevés.

Les pensions doivent être revalorisées et de nouveau indexées sur les salaires chaque année au 1/01.

Maltraité comme personnel de l'educ nat

Une des caractéristiques du quinquennat Hollande devait être une politique en direction de la jeunesse (elle est dans la rue) et de l'éducation (60 000 postes). Ces créations ont essentiellement servi à redonner aux stagiaires une partie de la formation qu'ils avaient perdue mais elles ont été insuffisantes pour améliorer les conditions de travail des élèves et des personnels. Le bilan dans notre académie est que le taux d'encadrement est moins bon que lors du gouvernement Villepin : ce sont 650 postes qu'il faudrait créer dans l'académie à la rentrée 2016 pour compenser le retard accumulé !

Une loi d'orientation n'a pas insufflé un vent nouveau, redonné confiance et dynamisme, bien au contraire.

Le new management et ses conséquences jusque dans les établissements cherche à briser la solidarité entre les personnels, à refuser toute opposition à la parole et aux décisions du chef.

Nos métiers sont ainsi rendus de plus en plus difficiles et il nous faut poursuivre nos stages pour aider les collègues à comprendre les évolutions, leur donner des outils pour combattre ce qui ressemble à un rouleau compresseur.

Le contournement des syndicats avec le referendum d'entreprise organisé par une minorité syndicale n'est-il pas à relier à la volonté des chefs d'établissement à l'appel du SNPDEN-UNSA, avec le soutien des DASEN et recteur, de repousser le vote de la répartition de la DHG en CA à la fin de l'année ?

– réforme du collège, plus insister sur les inégalités accrues, du genre

La réforme du collège provoque des tensions fortes dans les établissements qui débouchent dans de nombreux cas sur des fractures profondes entre les personnels, à un autoritarisme accru des chefs d'établissement. Les pseudo formations imposées par un ministère à court d'arguments sont consternantes. Le retrait de la réforme est une nécessité car elle n'apportera pas ce dont les élèves ont besoin pour réussir leur scolarité. Cette réforme est imposée pour des raisons inavouables d'économies au détriment de la réduction des inégalités : les partisans tentent de dissimuler cet objectif par des considérations sur la réussite scolaire des élèves les plus fragiles, qui souffriraient d'emplois du temps trop chargés. Bien au contraire, cette réforme prévoit moins d'école pour les enfants de pauvres, et les familles les plus favorisées sauront compléter hors de l'école de quoi former leurs enfants (cours particuliers notamment). 4ème journée de grève depuis un an - son profond rejet de cette réforme que la ministre s'obstine à vouloir imposer à la rentrée 2016. En s'enfermant dans sa surdité et en refusant de recevoir l'intersyndicale qui représente 80 % des personnels, elle marque tout son mépris du dialogue social.

Les stagiaires dont le temps d'enseignement doit être réduit subissent des formations insatisfaisantes à l'ESPE ne répondant pas à leurs besoins à court et long terme. Ils sont également l'objet de pressions inadmissibles de l'ESPE et du rectorat en termes de travail demandé, de mesures d'infantilisation.

La réforme Chatel du lycée n'a abouti ni à la démocratisation du lycée, ni à un meilleur équilibre entre les séries.

Après 4 ans de refus d'ouvrir la discussion, la ministre a voulu tordre le bilan pour imposer de nouvelles dégradations ! L'intersyndicale a bien fait de quitter les discussions.

Le congrès appelle à se réunir en heures d'information syndicale pour établir le bilan concret de la réforme Chatel dans l'établissement, et à faire remonter à la ministre ce bilan et les revendications qui en découlent.

Nos actions prochaines doivent avoir comme objectifs :

Le congrès académique du SNES-FSU analyse la situation

- d'obtenir, au plan interprofessionnel, le retrait de la loi travail qui dynamite les droits des salariés en leur imposant de nouvelles régressions.
- de poursuivre avec l'ensemble des fonctionnaires actifs et retraités et leurs organisations syndicales, la mobilisation pour la revalorisation de nos salaires (15% d'augmentation du point d'indice, reconstruction des grilles...) et de nos carrières et pour l'augmentation de nos pensions.
- de peser avec l'intersyndicale nationale du 2nd degré pour aboutir à l'abrogation rapide de la réforme du collège et le retrait de la réforme actuelle du lycée.

Dans ce sens le congrès appelle les collègues à participer aux actions initiées par les syndicats dans les départements le 22 mars, à participer aux actions contre la loi travail (manifestations le 24 mars et grève et manifestation le 31 mars). Il appelle les collègues à se réunir (par exemple en HIS et en AG) pour envisager les suites des actions.